

Méthodologie d'estimation de la consommation énergétique liée au télétravail

Corpo'Events – Année de référence 2025

Contexte

Corpo'Events exerce son activité selon un mode de fonctionnement majoritairement en télétravail. Afin de mieux appréhender sa consommation énergétique indirecte, l'entreprise réalise une estimation annuelle de la consommation électrique liée aux postes de travail à domicile de ses collaborateurs.

Cette démarche constitue une première étape dans le cadre du bilan carbone actuellement en cours.

Périmètre

L'estimation couvre les équipements professionnels utilisés par les collaborateurs dans le cadre de leur activité :

- ordinateur portable ;
- écrans externes ;
- éclairage de bureau ;
- poste informatique fixe lorsque celui-ci est utilisé à des fins professionnelles.

Hypothèses retenues

Temps de travail

L'entreprise estime une moyenne de :

- 214 jours télétravaillés par collaborateur et par an ;
- déduction faite des congés payés, séminaires d'entreprise et réunions réalisées à l'extérieur du domicile.

Équipements utilisés

Équipement standard :

- 1 ordinateur portable ;
- 2 écrans ;
- 1 lampe de bureau.

Cas spécifique :

- 1 collaborateur utilise un ordinateur fixe en complément de son ordinateur portable.

Consommation estimée

La consommation énergétique est estimée à partir de puissances moyennes d'utilisation des équipements bureautiques et du temps moyen d'utilisation quotidien.

Les estimations retenues sont les suivantes :

- environ 162 kWh/an par collaborateur équipé d'un poste standard ;
- environ 280 kWh/an pour le collaborateur utilisant un poste fixe complémentaire.

Résultat estimatif

Pour l'effectif de l'entreprise en 2025, la consommation énergétique annuelle liée aux postes de travail en télétravail est estimée à environ :

1,6 MWh (1 600 kWh) par an

Cette valeur constitue une estimation destinée à alimenter la démarche environnementale de l'entreprise et sera affinée dans le cadre du bilan carbone en cours.

Amélioration continue

Corpo'Events prévoit d'améliorer progressivement le suivi de ses consommations énergétiques en intégrant les résultats du bilan carbone et en renforçant la collecte des données pertinentes relatives à ses activités.